

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 178-2017
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.512

Déposée le: 30.08.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC) (porte-parole)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)
Zäch (Burgdorf, PS)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 07.09.2017

N° d'ACE: du
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: –



Pas d'ingérence de Zurich dans l'unité médiatique de Berne!

Le groupe de médias zurichois Tamedia planifie une restructuration en profondeur de ses rédactions et surtout la réduction du nombre de postes. Les collaborateurs et collaboratrices ont été informés par courriel du « projet 2020 » et de l'état d'avancement des travaux, le 5 mai 2017. Selon un article paru dans l'organe « Syndicom », on a décidé de procéder ainsi afin d'éviter les rumeurs. Tous les titres devraient survivre, mais uniquement en tant qu'enveloppe pour l'interaction avec le client. En effet, selon des « sources bien informées », les contenus publiés seront en majeure partie identiques. L'article évoque la création de centres de compétences pour les différents domaines (Monde, Suisse, Economie, Sport, Culture). Nul ne sait pour l'instant comment ce projet sera mis en œuvre.

Il semblerait que le conteneur rédactionnel de la *Berner Zeitung* soit destiné à être intégralement sacrifié ainsi que ses quelque 17 postes à plein temps. Seul resterait le conteneur rédactionnel du *Tagesanzeiger*, journal zurichois. Cela représenterait une grande perte pour le canton de Berne. Le deuxième plus grand canton de Suisse, avec son million d'habitants, ne compterait plus de grand quotidien avec une rédaction indépendante. Ce serait la fin du « Berner Modell », lancé en 2005 par Espace Media, alors éditeur indépendant de la *Berner Zeitung*. Espace Media puis, à partir de 2008, Tamedia, publie à la fois la *Berner Zeitung*, grand journal, et *Der Bund*, journal de moindre portée diffusé surtout en ville de Berne, avec deux rédactions mais avec une

présentation commune sur le marché publicitaire. La suppression du conteneur rédactionnel bernois réduirait drastiquement la diversité médiatique non seulement dans le canton de Berne, mais aussi dans le canton de Zurich. En effet, depuis 2014, les journaux régionaux zurichois *Zürichseezeitung*, *Zürcher Oberländer* et *Zürcher Unterländer* utilisent le conteneur rédactionnel *Berner Zeitung*, qui est ainsi devenu sans faire de bruit le plus répandu en Suisse.

Or, la direction de Tamedia privilégie désormais le conteneur rédactionnel du *Tagesanzeiger* par rapport à celui de la *Berner Zeitung*. Ce faisant, Tamedia économise quelque deux millions de francs par an et la *Berner Zeitung*, en tant que titre devant acheter les contenus au *Tagesanzeiger*, environ un million de francs. Mais le prix à payer serait élevé, et pas seulement en raison du changement de conteneur rédactionnel. Cette liquidation aurait de plus amples conséquences. D'autres domaines seraient touchés. Les rédactions des pages communes échangent par exemple du matériel avec les rédactions sportives, cantonales et locales, car les premières traitent également certains thèmes au niveau national qui ont des répercussions sur les autres niveaux. Cet échange direct fait de la *Berner Zeitung* un journal plus fourni et spécifique à Berne, alors que *Der Bund* est déjà aujourd'hui une édition jumelle du *Tagesanzeiger* zurichois. Un tel échange ne serait pratiquement plus possible si tous les titres de Tamedia n'étaient plus livrés que par une seule rédaction.

Conclusion : la suppression du conteneur rédactionnel de la *Berner Zeitung* transformerait littéralement la diversité médiatique des deux cantons les plus peuplés en une monoculture médiatique. Et le canton de Berne qui, soit dit en passant, est le siège de la Ville fédérale et compte plus d'un million d'habitants, n'aurait plus de journal quotidien propre et pertinent. Cela ne doit pas se produire.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif est-il informé des coupes claires prévues par Tamedia à Berne ?
2. Qu'envisage de faire le Conseil-exécutif afin de maintenir la diversité médiatique dans le canton de Berne ?
3. Le Conseil-exécutif a-t-il pris position vis-à-vis du conseil d'administration de Tamedia ? Si oui : quelle en est la teneur ?
4. Le Conseil-exécutif considère-t-il que la diversité médiatique dans le canton de Berne est menacée ?
5. Quel est le montant total des annonces publicitaires placées par le canton de Berne dans les médias du groupe Tamedia ?
6. Quelles autres relations d'affaires existe-t-il avec le groupe Tamedia ?
7. Quelles autres possibilités le Conseil-exécutif voit-il en termes de politique des médias pour empêcher les coupes claires de Tamedia ?
8. Le Conseil-exécutif pourrait-il proposer à Tamedia une affaire équivalente (par exemple la publication de l'*Amtsblatt*) afin d'éviter les coupes claires à Berne ?

Motivation de l'urgence : le conseil d'administration de Tamedia va vraisemblablement décider prochainement au sujet de ce projet. Il est ainsi essentiel que des mesures contre ces plans d'économie soient élaborées et prises rapidement.

Destinataire

- Grand Conseil